

SUD REALISE

CENTRE EDUCATIF FERME DE TONNOY

**GREVE LE 9 FEVRIER 2012
RASSEMBLEMENT A 12H AU COMITE
D'ENTREPRISE**

**Dénonçons la répression comme réponse
à notre demande de dialogue !**

Sinon demain à qui le tour ?

2 février 2012 une quarantaine de salariés de REALISE se sont rassemblés devant les grilles du CEF (soigneusement fermées ce jour là), pour affirmer :

**NON AUX LICENCIEMENTS DE NOS DEUX COLLEGUES
NON AU HARCELEMENT ET A LA VOLONTE D'ELIMINER
LES SYNDIQUES SUD LES UNS APRES LES AUTRES**

Volonté réaffirmée par la DG de Réalise dans l'article de l'est républicain du 3 février

« Y compris les 4 salariés menacés de licenciement, leur comportement a été inacceptable ou leur travail ne correspond pas aux attentes. »

Dans ce cas la DG ment.

Car il aura fallu plusieurs années pour établir que « leur travail ne correspond pas aux attentes !!! »

Pour mémoire :

Depuis septembre 2011, dans le conflit qui oppose les salariés de l'hébergement du CEF de TONNOY soutenus par le syndicat SUD, nous avons tenté à maintes reprises d'entamer un dialogue avec l'association REALISE, en la personne de son président.

Celui-ci,...

- Après avoir refusé de nous recevoir en personne à plusieurs reprises (ses courriers des 20 septembre et 10 octobre),
- Après avoir annoncé qu'il déposait plainte pour diffamation contre le syndicat SUD (son courrier du 28 octobre)
- Après avoir « botté en touche » disant que le moment n'était pas propice à une rencontre (son courrier du 15 décembre)

- Après avoir, dans l'édito des feuillets de REALISE, tenté de caricaturer et d'intimider les salariés en lutte
- Après avoir demandé au salarié chargé des ressources humaines d'inviter des salariés à des entretiens « professionnels » pour leur proposer une sortie négociée de l'entreprise et tenter de les éliminer par l'intimidation et sans bruits.

Propose aujourd'hui une rencontre le jeudi 9 février 2012

EN IMPOSANT SES CONDITIONS
(Courrier du 23 janvier 2012)

Il accepte et impose de rencontrer 3 personnes :

- La déléguée syndicale SUD
- Le délégué du personnel du CEF
- Un membre du CHSCT du CEF

En sa présence et celle de deux administrateurs (qu'il ne nous laisse pas choisir)

Dans ce contexte où REALISE, menace, sanctionne, des salariés de l'hébergement du CEF mobilisés continuent à dénoncer les mêmes dysfonctionnements, à faire valoir leurs droits et leur intégrité professionnelle.

POUR AUTANT, nous acceptons qu'une délégation rencontre des administrateurs mais nous refusons que l'association impose la composition de notre délégation.

**Nous vous proposons d'en échanger
Jeudi 9 février à 12H au comité d'entreprise.**

**Nous affirmons que le CEF doit redémarrer dans un climat de confiance et de coopération.
La direction de l'établissement n'est pas en état d'assurer ce redémarrage, c'est la raison pour laquelle nous demandons son remplacement.**

Laxou, le 3 février 2012